



Concours d'art oratoire provincial du CSFP – Édition 2023

Le jeudi 27 avril 2023 à l'École-Notre-Dame-du-Cap

Le concours d'art oratoire du CSFP en est à sa 15^e édition. À chaque année, toutes les écoles du CSFP participent à ce concours qui contribue au rayonnement du français. L'édition 2023, se réalisera en trois (3) étapes :

1. La finale en classe

L'enseignant intègre la préparation pour le concours à son enseignement (Annexe E). À la fin de la phase de préparation, les élèves font la présentation en classe. L'enseignant(e) agit comme juge et nomme un élève de sa classe qui a fait une présentation exemplaire. Lorsqu'il s'agit d'une classe à multi-niveau, on choisit un élève par niveau si la présentation représente un travail réalisé selon les meilleures capacités de l'élève. L'enseignant peut donc exercer sa discrétion et choisir de nommer un élève par classe et pas nécessairement par niveau. L'enseignant détermine son processus de sélection, mais tout de même, le CSFP offre une grille d'évaluation. La sélection doit se faire **à une date déterminée par l'école, avant le 10 mars 2023**. Les noms des élèves méritants doivent être communiqués à la direction d'école.

2. La finale de l'école

L'école organise une finale locale pour les trois catégories. Il est fortement recommandé de suivre le même format que le concours du CSFP. L'enseignant responsable de la finale locale communique les noms des trois gagnants (1^{ère} position de chaque catégorie) au CSFP **avant 16h le vendredi 31 mars 2023**. L'école est responsable de fournir les prix si elle décide d'en offrir. Elle décide aussi si elle veut reconnaître 1, 2 ou 3 lauréats de chaque catégorie. Seul l'élève en 1^{ère} position peut participer à la finale provinciale. Dans le cas où l'élève en 1^{ère} position ne veut pas y participer, l'élève en 2^e position pourrait le remplacer. Si l'élève change d'idée après **le 31 mars 2023**, il faut contacter l'organisatrice du concours, Marcella Cormier, mcormier@csfp.nl.ca immédiatement.

3. La finale du CSFP

Le CSFP organise la finale provinciale du concours qui aura lieu à **13h le jeudi 27 avril 2023 à l'École Notre-Dame-du-Cap**. Les finalistes des catégories élémentaire, intermédiaire et secondaire de chaque école se rendront à la finale avec un enseignant-accompagnateur. D'autres détails logistiques liés à la participation seront communiqués avec l'école environ un mois avant la finale. Pour ceux et celles qui voyageront, la ou le responsable du concours de chaque école (idéalement, la même personne) s'occupe de la documentation et de la communication avec les élèves et les familles. En plus de participer à la finale provinciale du concours, l'élève aura l'occasion de côtoyer d'autres jeunes francophones et de découvrir la francophonie d'une autre région francophone de la province.

Cinq annexes accompagnent ce document :

- ☐ Annexe A : Règlements et modalités du concours
- ☐ Annexe B : Grille d'évaluation pour les juges
- ☐ Annexe C : Feuille pour les commentaires des juges



CSFP

Concours d'art oratoire provincial du CSFP – Édition 2023

- ☐ Annexe D : Feuille pour la personne responsable du temps et des pénalités
- ☐ Annexe E : Conseils pour l'exploitation en salle de classe

DATES IMPORTANTES À NOTER

Dates	Actions
Le 27 janvier 2023	Envoi du guide pour le concours dans les écoles
Le 3 février 2023	Date limite pour identifier le ou la responsable de l'organisation du concours de l'école. La direction doit envoyer le nom de la personne à mcormier@csfp.nl.ca
Le 10 mars 2023	Date limite pour la sélection en classe. Il faut communiquer les noms à votre direction et à l'organisateur.rice de l'école.
Le 31 mars 2023	Date limite pour la finale de l'école
Le 31 mars 2023	Date de remise des noms au CSFP mcormier@csfp.nl.ca par l'organisateur.rice du concours de l'école
Le 27 avril 2023	Finale provinciale à Notre-Dame-du-Cap (Cap Saint-Georges) à 13h



ANNEXE A
RÈGLEMENTS DU CONCOURS 2023

CATÉGORIES DE LA FINALE PROVINCIALE	
Élémentaire	4e à la 6e année
Intermédiaire	7e à la 9e année
Secondaire	10e à la 12e année

Le discours

1. Le discours doit être une production orale originale produite par l'élève dans le cadre de ses cours.
2. Les élèves ne peuvent présenter au Concours d'art oratoire du CSFP 2023 le même discours que celui des années précédentes.
3. Bien que les présentations doivent être dites de mémoire, des cartes aide-mémoire sont acceptées. Les élèves doivent être avisés de la règle suivante : la lecture d'un discours écrit entraînera des pénalités dans l'évaluation de l'enseignant qui agit comme juge.

La durée

4. Les élèves parleront de trois (3) à cinq (5) minutes (Catégorie élémentaire : 1m 30s à 3 minutes). Les juges assignés aux questions poseront ensuite deux (2) questions sur le thème du discours (Catégorie élémentaire: 1 question). Le but de l'interrogatoire est d'évaluer la compréhension de l'élève du sujet choisi, la qualité de son français parlé et de ses compétences orales.

CATÉGORIE	LONGUEUR DU DISCOURS	NOMBRE DE QUESTIONS
Élémentaire	1m 30s à 3 minutes	1
Intermédiaire	3 à 5 minutes	2
Secondaire	3 à 5 minutes	2

5. Les discours qui n'entrent pas dans les limites de temps recevront une pénalité d'un point par tranche de 1 à 30 secondes; deux points pour 31 à 60 secondes, etc. On démarre le chronomètre dès que l'élève commence à parler.



Concours d'art oratoire provincial du CSFP – Édition 2023

IMPORTANT

6. Les élèves NE doivent PAS s'identifier par leur nom ou par leur école. Cela entraînera une élimination.
7. Aucun affichage n'est autorisé. L'utilisation non-autorisée de matériaux et de costumes entraînera une élimination automatique.
8. Les gestes doivent être réduits au minimum. La tête et les mains peuvent bouger, mais les mouvements doivent être naturels et spontanés, plutôt que dramatiques. Des exemples de gestes inadmissibles comprennent : mouvements des bras (battement des ailes), faire des pirouettes, s'agenouiller, tourner le dos au public. Les gestes excessifs se traduiront par une pénalité pouvant aller jusqu'à trois (3) points.
9. Il s'agit d'un concours d'art oratoire par opposition à de l'art dramatique. Chansons, pièces de théâtre ou poèmes ne sont pas appropriés. Les sujets de textes ou de discours d'usage courant sont encouragés.
10. L'utilisation d'un lutrin et d'un microphone est autorisée, au besoin. Il y aura un microphone. **Conseil : faites pratiquer l'élève avec un micro avant la finale.**

Le jury et les résultats

11. Le chronométrateur doit conserver et documenter les pénalités et les noter sur le formulaire de pénalité. Les trois juges remettent les formulaires d'évaluation au chronométrateur. Celui-ci totalise les résultats à la fin des discours d'une catégorie donnée.
12. Le jury est composé de quatre juges impartiaux: deux qui évalueront les discours, un qui posera les questions, et un chronométrateur qui est responsable de noter le temps et d'additionner le pointage des deux formulaires. Les juges doivent remplir le formulaire d'évaluation ci-joint pour chaque élève et les remettre au chronométrateur après que tous les discours de cette catégorie soient terminés. Les juges ne devront pas discuter entre eux des discours à moins qu'il y ait un bris d'égalité. Les juges devront documenter la performance de l'élève sur la feuille de commentaires.
13. L'enseignant nommera un élève qui a fait une présentation exemplaire à la fin du processus. Normalement, le calcul d'un total de points devrait déterminer le ou la gagnant(e). Le pointage est basé sur le total des points des formulaires, soit le formulaire d'évaluation des juges et le formulaire du chronométrateur/pénalité.



ANNEXE B

Grille d'évaluation des juges

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE: _____

CATÉGORIE : Élémentaire Intermédiaire Secondaire

TITRE DU DISCOURS: _____

Consignes pour les juges: S'il-vous-plaît, évaluez chaque élève selon les critères d'évaluation : 10 = excellent, 1 = pauvre. Vous pouvez émettre une rétroaction sur la feuille « Commentaires du juge ». Seule cette partie peut être donnée à l'élève.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- | | |
|---|----------------------|
| 1. EXPRESSION ORALE - VOIX
Prononciation, articulation, débit, ton,
volume, pauses appropriées, engagement. | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 |
| 2. QUALITÉ DE LA LANGUE
Vocabulaire, syntaxe, respect des conventions
de la langue. | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 |
| 3. COHÉRENCE DU DISCOURS
Choix du sujet, organisation, progression
du discours, pertinence des idées. | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 |
| 4. ART ORATOIRE / PRÉSENTATION
Posture, expression corporelle/gestes,
contact visuel, mémorisation. | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 |
| 5. FORMULATION DES RÉPONSES
Les questions seront directement reliées au
sujet du discours. Compréhension,
spontanéité, impression générale. | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 |

SOUS TOTAL DE L'ÉVALUATION: _____/50

MOINS LE TOTAL DES PENALITÉS: _____

TOTAL DE L'ÉVALUATION: _____/50



ANNEXE D

Feuille pour la personne responsable du temps et des pénalités

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE : _____

CATÉGORIE : Élémentaire Intermédiaire Secondaire

TITRE DU DISCOURS : _____

Consignes pour le chronométrateur : Additionnez toutes les pénalités et écrivez le total sur la ligne réservée à cet effet. Le chronométrateur remplit un formulaire par participant.

CATÉGORIES DE PÉNALITÉ

PÉNALITÉ

1.		Durée de la présentation _____
	<i>Un point pour 1-30 secondes Deux points pour 31-60 secondes ou plus</i>	
2.	L'utilisation non-autorisée d'un costume ou du matériel de soutien <i>Élimination automatique</i>	_____
3.	Gestes excessifs <i>Pénalité pouvant aller jusqu'à 3 points</i>	_____
4.	Les élèves qui s'identifient <i>Élimination automatique</i>	_____
	TOTAL DES PÉNALITÉS	_____



Annexe E

Conseils pour l'exploitation en salle de classe

Cette annexe se veut un guide flexible pour l'enseignant.e qui accompagnera ses élèves dans le processus d'élaboration et de présentation d'un discours oral. Pour connaître les résultats d'apprentissage à toucher, l'enseignant.e peut consulter le programme d'études de Français langue première. La maternelle à la 3^e année est incluse car certaines écoles créent une catégorie supplémentaire pour eux avec des critères très flexibles surtout au niveau de la durée et du contenu. Pour les RAS touchés, svp consultez vos programmes d'études.

Résultats d'apprentissage transdisciplinaires touchés par ce projet

Communication
Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.
Langue et culture françaises
Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiens et des francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Résultats d'apprentissage spécifiques et objets d'apprentissage touchés par ce projet

Niveaux	RAG et RAS touchés en communication orale (CO)	Objets d'apprentissage et/ou autres RAS en lien avec le CAO
Maternelle à la 3 ^e année	CO2 <i>Planifier...</i> 2.1 à 2.10 CO3 <i>Rapporter...</i>	Comptines ou poèmes Anecdotes Raconter à partir d'un dessin Mon livre préféré...
4 ^e à la 6 ^e année	<i>partager... raconter...</i> 3.3 à 3.7	Proposez aux élèves de ces niveaux à faire des exposés plutôt informatifs ou descriptifs.



Concours d'art oratoire provincial du CSFP – Édition 2023

	CO4 <i>Intervenir...</i> 4.6 (À partir de la 7 ^e)	
7 ^e à la 9 ^e année (Voir les descriptions de cours du CSFP)	4.10 CO5 <i>Affirmer son identité...</i> 5 à 5.12 (À partir de la 4 ^e pour la plupart)	Le documentaire (CÉ) Le compte rendu (PÉ) Le texte d'opinion (PÉ) Le texte informatif (PÉ) L'exposé oral (CO) L'exposé à caractère argumentatif (CO) 9 ^e année
10 ^e à la 12 ^e année (Voir les descriptions de cours du CSFP)	Objets d'apprentissage vus en production orale au 2^e semestre L'exposé argumenté (10 ^e) Le bulletin de nouvelles (10 ^e) Le débat (11 ^e) – discours argumentatif Le reportage (11 ^e) – une version écourtée La synthèse informative (12 ^e) La chronique culturelle (12 ^e) Le débat (12 ^e) – discours argumentatif	

Niveaux	RAG et RAS touchés en écriture (É)	Objets d'apprentissage et/ou autres RAS en lien avec le CAO
Maternelle à la 3 ^e année	E1 - <i>L'élève doit pouvoir valoriser le recours à l'écriture pour témoigner de son identité culturelle francophone. (Attitudes)</i> E 1.6 à E 1.12	Inventer des comptines ou poèmes Écrire des récits de vie Décrire ou raconter à partir d'un dessin
4 ^e à la 6 ^e année	E2 - <i>L'élève doit planifier l'écriture de textes variés pour satisfaire ses besoins d'expression ou de communication avec différents destinataires. (Stratégies)</i> E2.1, E2.3, E2.5, E2.8 à E2.11	Rédiger des textes informatifs, descriptifs, explicatifs, etc.
7 ^e à la 9 ^e année (Voir les descriptions de cours du CSFP)	E3 - <i>L'élève doit pouvoir rédiger à des fins personnelles et sociales des textes littéraires et courants conformes aux caractéristiques des genres retenus dans un contexte de communication.</i>	Le documentaire (CÉ) Le compte rendu (PÉ) Le texte d'opinion (PÉ) Le texte informatif (PÉ)



Concours d'art oratoire provincial du CSFP – Édition 2023

	<p>(Habiletés) E3.7, E3.11</p> <p><i>E4 - L'élève doit pouvoir améliorer significativement la qualité de ses écrits en ayant recours à diverses stratégies de révision.</i> (Stratégies)</p> <p>E4.1 à 4.7; E4.8 à 4.12 (7^e à la 12^e) et E4.13-E4.14</p> <p><i>E5 - L'élève doit pouvoir appliquer les connaissances nécessaires à la rédaction de textes conformes aux exigences de la langue dans un contexte de diffusion.</i> (Connaissances)</p> <p>E5.3 à E5.5 surtout</p>	
10 ^e à la 12 ^e année (Voir les descriptions de cours du CSFP)	Objets d'apprentissage vus en production écrite au 2^e semestre La lettre d'opinion (10 ^e) Le texte d'opinion (11 ^e) L'article analytique (11 ^e) L'éditorial ou le texte d'opinion (12 ^e)	

L'interdisciplinarité

Les élèves peuvent choisir des sujets des cours de santé, de sciences humaines, de sciences naturelles, de mathématiques, d'enseignement religieux, de musique, d'éducation physique, d'arts plastiques, en apprentissage social et émotionnel, etc. Par exemple, un élève peut présenter un phénomène météorologique, un portrait d'un grand mathématicien, un événement historique, une découverte scientifique qui a révolutionné notre mode de vie, un phénomène social, des techniques d'adaptation, des conseils pour une bonne santé mentale, la diversité, la citoyenneté numérique, etc. Le sujet peut être choisi en fonction des RAS et des contenus vus à chaque niveau.



Concours d'art oratoire provincial du CSFP – Édition 2023

L'intégration des TIC

Permettez aux élèves d'utiliser les tablettes, les ordinateurs ou un appareil mobile de leur choix pour l'évaluation formative (en cours de réalisation) et, dans certains cas particuliers, pour l'évaluation sommative (en fin de projet/ d'étape). À la fin, l'élève peut visionner les enregistrements archivés afin de réfléchir par rapport à ses progrès. Ces enregistrements constituent des artefacts valables permettant de garder des traces tangibles de la communication orale. **Remarque: il faut présenter en mode présentiel (pas d'enregistrements) pour être éligible au concours.**

La répétition avec un ami : permettez aux élèves de se filmer en répétant leur discours. Conséquemment, ils devront poser un regard critique sur leur performance en fonction des critères d'évaluation (présentées aux élèves au départ) et déterminer eux-mêmes les changements à apporter avant la présentation en classe.

Le projet peut dépasser le cadre du concours : on peut monter des projets avec l'aide de la technologie et les présenter lors d'un autre contexte signifiant au cours de l'année.

Labo créatif : invitez les élèves à créer des capsules avec un écran vert, des baladodiffusions ou un stop motion.

Répondre aux besoins de tous nos apprenant(e)s

Il est possible d'adapter notre enseignement de l'oral afin de rejoindre les besoins de tous nos élèves. Certains ont un plan d'enseignement individualisé à respecter ; d'autres doivent apprendre la maîtrise de soi, la gestion du stress, la prise de risque, etc. Prendre la parole est un geste qui prend beaucoup de courage. Il y a des moyens de faire en sorte que l'expérience du concours d'art oratoire en classe soit positive pour tous nos élèves. Puisque l'activité est réalisée dans notre classe, elle devient l'objet d'une évaluation. Pour favoriser la réussite de tous et de toutes, tenez compte des conseils suivants. À noter, la différenciation peut être faite pour tous nos élèves afin d'enlever les barrières qui peuvent empêcher ou ralentir leur apprentissage, c'est-à-dire rendre la tâche accessible à tous et à toutes :

1. Présentez-leur des choix au niveau du **contenu** (le sujet), **le mode de présentation** (enregistrement vidéo ou audio, devant un sous-groupe d'amis ou devant la classe), **l'évaluation** (incluez-les dans le choix de critères d'évaluation) et jusqu'à un certain point, **le moment de la présentation** (ordre, jour, etc.). Cela augmente la contrôlabilité de la tâche pour l'élève et l'engage dans un projet qu'il a lui-même choisi.



CSFP

Concours d'art oratoire provincial du CSFP – Édition 2023

2. Accompagnez les élèves à chaque étape de la réalisation.
3. Mettez l'accent sur le **processus** (les heures consacrées au travail, les ateliers, la répétition) et non pas le **produit** (les 1m 30s à 3 minutes ou 3 à 5 minutes de performance).
4. Faites des évaluations diagnostiques ou productions initiales (de leur cru) et des évaluations formatives. Enregistrez-les afin d'avoir assez de données pour évaluer les habiletés des élèves.